La responsabilité sociale des entreprises pétrolières multinationales (Document en Français)

Accès au(x) document(s)

Accéder au(x) document(s) :

https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/948763d7-9c76-4f8a-9bc3-0bb21fbb4c6a

https://docassascujas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/948763d7-9c76-4f8a-9bc3-0bb21fbb4c6a

Ce document est protégé en vertu du Code de la Propriété Intellectuelle.

Modalités de diffusion de la thèse :

- **Thèse soumise à l'embargo de l'auteur : embargo illimité (communication intranet).**

Informations sur les contributeurs

Auteur : Liu Jingxue
Date de soutenance : 29-06-2015

Directeur(s) de thèse : Goré Marie

Etablissement de soutenance : Paris 2
Ecole doctorale : École doctorale de droit international, droit européen, relations internationales et droit comparé (Paris ; 1992-....)

Informations générales

Discipline : Droit international
Classification : Droit

Mots-clés libres : Responsabilité sociale des entreprises, Entreprises pétrolières multinationales, Hard law, Soft law, Globalisation économique, Principe de Ceres, Lutte contre la corruption, ONG, Investissement socialement responsable, Consommation responsable
Mots-clés :

- Pétrole -- Droit - Pays industrialisés
- Pétrole -- Droit - Pays en voie de développement
- Responsabilité sociétale des entreprises multinationales - Pays industrialisés
- Responsabilité sociétale des entreprises multinationales - Pays en voie de développement
- Responsabilité environnementale - Pays industrialisés
- Responsabilité environnementale - Pays en voie de développement
- Entreprises -- Pratiques déloyales - Pays industrialisés
- Entreprises -- Pratiques déloyales - Pays en voie de développement

Résumé : En prenant l'exemple des entreprises pétrolières multinationales, cette thèse tente de clarifier l'état actuel du concept de responsabilité sociale des entreprises, qui, d'un point de vue juridique, relève du « soft law», et à dessiner la frontière entre le « hard law » et le « soft law», dans le but de mettre en lumière la différence entre les fonctions de ces deux types de droit et de dissiper les attentes irréalistes envers le concept de responsabilité sociale des entreprises. S'alignant avec cette logique, les contextes de la responsabilité sociale des entreprises ont d'abord été explorés, y compris l'évolution et les controverses autour de ce concept, ainsi que les instruments qui le sous-tendent et le mettent sur un pied solide, lesquels représentent certaines caractéristiques communes (diversité, flexibilité, inclusion des valeurs pionnières, etc.) pour être acceptés et engagés par les entreprises. Par ailleurs, a aussi été analysée la tendance au durcissement des règles nationales en cette matière, qui peut être constatée dans les pays développés et dans certains pays en développement. Puis, trois sujets, à savoir l'environnement, les droits de l'Homme et la lutte contre la corruption, ont été choisis et traités, pour, d'une part, exposer comment le « hard law » agit sur eux, ses faiblesses tant dans les pays en développement que dans les pays développés, et ses effets sur les performances réelles des entreprises pétrolières multinationales, et, d'autre part, déployer la contribution de la responsabilité sociale des entreprises sur ces thèmes. Enfin, les dynamiques de la responsabilité sociale des entreprises ont été recherchées. Certaines parties prenantes, comme les gouvernements, les investisseurs socialement responsables, les concurrents ou les ONG, ont un potentiel conséquent pour pousser les entreprises pétrolières multinationales à adopter une approche socialement responsable, tandis que certaines parties prenantes, comme les consommateurs responsables, restent un facteur faible pour la prise de décision de ces entreprises.

Informations techniques

Type de contenu : Text
Format : PDF

Informations complémentaires

Entrepôt d'origine : star
Identifiant : 2015PA020018
Type de ressource : Thèse